

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 03326

Numéro SIREN : 377 998 679

Nom ou dénomination : AMGEN S.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt 35283

AMGEN

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020



Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	AMGEN- CAN FY2020 v2105	8

Comptes annuels



N° SIRET : 37799867900056

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	26 709	26 709		
		Fonds commercial (1)	1 077 343	437 000	640 343	1 077 343
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	1 104 052	463 709	640 343	1 077 343	
	Immobilisations corporelles	Terrains	1 074 582	677 877	396 705	518 768
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		2 618 622	1 960 383	658 238	801 010	
Autres immobilisations corporelles		21 433		21 433	27 554	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	3 714 638	2 638 260	1 076 377	1 347 333		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	201 375		201 375	201 375		
TOTAL	201 375		201 375	201 375		
Total de l'actif immobilisé		5 020 066	3 101 970	1 918 095	2 626 051	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	122 053 227	-53 107	122 106 334	123 026 170	
	TOTAL	122 053 227	-53 107	122 106 334	123 026 170	
	Avances et acomptes versés sur commandes	815 942		815 942	2 161 317	
Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	152 302 392		152 302 392	134 682 733	
	Autres créances	67 455 521		67 455 521	108 686 205	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	219 757 913		219 757 913	245 530 255		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie	39 476		39 476	45 460	
	Disponibilités					
TOTAL	39 476		39 476	45 460		
Charges constatées d'avance		229 388		229 388	1 052 029	
Total de l'actif circulant		342 895 947	-53 107	342 949 054	369 653 916	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		347 916 013	3 048 863	344 867 150	372 279 968	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 307 500)	307 500	307 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	30 750	30 750
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	5 020	5 020
	Autres réserves	502	502
	Report à nouveau	28 162	88 494
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	11 668 397	13 059 668	
Situation nette avant répartition	12 040 333	13 491 935	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	12 040 333	13 491 935	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	426 000	914 000
	Provisions pour charges		70 000
	Total	426 000	984 000
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	156	14 406
	Emprunts et dettes financières divers (3)	241 521 772	269 593 737
	Total	241 521 929	269 608 143
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 025 944	12 499 342
	Dettes fiscales et sociales	67 371 993	71 084 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 689 933	3 575 961	
Instrument de trésorerie			
Total	90 087 871	87 159 990	
Produits constatés d'avance	791 016	1 035 897	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	332 400 816	357 804 032	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	344 867 150	372 279 968	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	332 400 816	357 804 032	
(3) dont emprunts participatifs	156	14 406	

Périodes	01/01/2019	31/12/2019	Durées	12 mois
	01/01/2020	31/12/2020		12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	662 493 446		662 493 446	652 239 366
	Production vendue : - Biens				
	- Services		27 668 707	27 668 707	29 315 276
	Chiffre d'affaires net	662 493 446	27 668 707	690 162 154	681 554 643
	Production stockée production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			822 000	685 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 389	41 935	
Autres produits					
	Total			690 985 544	682 281 578
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			508 983 756	522 886 959
	Variation de stocks			1 057 232	-18 816 109
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			43 372 004	43 727 511
	Impôts, taxes et versements assimilés			54 166 687	53 539 247
	Salaires et traitements			33 896 081	30 041 204
	Charges sociales			22 284 281	20 337 534
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	368 993	449 864
		• sur actif circulant	provisions	437 000	
	• pour risques et charges		334 000	892 000	
Autres charges			236 028	408 698	
	Total			665 136 066	653 466 911
	Résultat d'exploitation	A		25 849 477	28 814 667
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			1 540	1 077
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			1 540	1 077
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			210 880	209 610
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			210 880	209 610
	Résultat financier	D		-209 340	-208 532
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		25 640 137	28 606 135

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge	70 000	421 250
	Total	70 000	421 250
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	175 565	177 745
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		16 706
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	175 565	194 452
Résultat exceptionnel		F	
		-105 565	226 798
Participation des salariés aux résultats		G	3 627 858
Impôt sur les bénéfices		H	12 532 286
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			11 668 397
13 059 668			
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	1 731 338	1 549 542
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Annexe aux comptes annuels

Désignation de la société : AMGEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 344 867 150 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 668 397 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'épidémie de COVID a été déclarée « pandémie mondiale » par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et a eu, et continue d'avoir, un impact sur l'économie mondiale. La campagne de vaccination contre la COVID 19 annoncée pour 1er semestre 2021 permet d'envisager une amélioration des conditions de marché dans la seconde partie de l'année qui vient.

A noter que cette épidémie, n'a eu que peu d'impact sur le chiffre d'affaires d'Amgen France. Cependant, afin de garantir la rentabilité des filiales de commercialisation, un avenant au contrat de distribution a été signé entre Amgen AEGmbH et Amgen France afin d'obtenir une rentabilité opérationnelle suffisante sur 2020 quel que soit le montant final du chiffre d'affaires et des dépenses. A moins d'une évolution défavorable de l'épidémie en 2021, il n'est pas prévu de renouveler cet avenant. Les clauses contractuelles antérieures s'appliqueront donc pour l'exercice 2021.

Fin novembre 2019, Amgen a finalisé le rachat du médicament Otezla® auprès de Celgene au niveau mondial. En France, cela s'est traduit par l'acquisition d'un Fonds de Commerce valorisé à 1 077 343,20€ ainsi qu'au transfert des 48 employés Celgene en charge de cette molécule. Le transfert définitif des droits d'exploitation pharmaceutique a eu lieu en mai 2020. Jusqu'à cette date, Amgen France a perçu une commission d'Amgen AEGmbH correspondant au remboursement des dépenses engagées plus 4% des ventes Otezla®. A partir de mai 2020, Otezla® a intégré le portefeuille de produits Amgen France qui en assure directement la commercialisation.

A noter, que le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 437 000€ sur l'exercice 2020.

Le P.S.E. (Plan de Sauvegarde de l'Emploi), communiqué au C.E. et aux salariés le 12/12/2012 a été soldé en 2020.

Principes, règles et méthodes comptables

Changement de règles et méthodes comptables

Par rapport à l'exercice précédent, la société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Logiciels : 1 an
- * Installations générales : 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Mobilier de bureau : 10 ans

Fonds de commerce :

Le rachat au niveau mondial du médicament Otezla® s'est traduit en France en 2019 par l'acquisition d'un fonds de commerce valorisé à 1 077 343€.

La société Amgen SAS apprécie chaque année s'il existe des facteurs de perte de valeur. En cas de perte de valeur jugée durable, une dépréciation est constituée pour la différence entre la valeur nette comptable du fonds et sa valeur d'utilité.

Suite à la réalisation d'un impairement test, le fonds de commerce a été déprécié à hauteur de 437 000€ sur l'exercice 2020.

Opérations en devises :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition. Il est rappelé ici qu'Amgen SAS ne porte pas le risque d'obsolescence des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Il est rappelé ici qu'Amgen SAS ne porte pas le risque de non-recouvrement des créances clients.

Provisions

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités et dont l'échéance et le montant sont incertains. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise AMGEN, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	1 104 053	-	-	1 104 053
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	1 074 583	-	-	1 074 583
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 514 464	104 159	-	2 618 622
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	27 555	85 033	91 155	21 433
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		3 616 601	189 192	91 155	3 714 638
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	201 375	-	-	201 375
TOTAL IV		201 375	-	-	201 375
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		4 922 029	189 192	91 155	5 020 066

Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	26 710	-	-	26 710	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	555 814	122 063	-	677 877
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 713 454	246 930	-	1 960 383
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	2 269 268	368 993	-	2 638 261	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	2 295 977	368 993	-	2 664 970	

Autres informations sur l'actif

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	201 375	-	201 375	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	152 302 392	152 302 392	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		138 032	138 032	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 953 933	1 953 933	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 602 535	2 602 535	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		62 623 376	62 623 376	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		137 643	137 643	-
Charges constatées d'avance		229 388	229 388	-	
TOTAL		220 188 676	219 984 301	201 375	
Prêts Accordés en cours d'exercice			-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-		

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dépenses de promotion	229 388		

Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	5 889
Divers	-
TOTAL	5 889

Passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital d'un montant de 307 500 euros décomposé en 20 500 titres d'une valeur nominale de 15 euros

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	20 500	15
Mouvements :	0	0
Position fin de l'exercice	20 500	15

Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	307 500	-	-	307 500
Réserves, primes et écarts	36 273	-	-	36 273
Report à nouveau	88 494	-	60 331	28 163
Résultat	13 059 669	11 668 398	13 059 669	11 668 398
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autre	-	-	-	-
TOTAL	13 491 935	11 668 398	13 120 000	12 040 333

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 13 120 000 Euros.

Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	914 000	334 000	822 000	426 000
Provisions pour charges	70 000	-	70 000	-
TOTAL	984 000	334 000	892 000	426 000

Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	914 000	334 000	822 000	426 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	70 000	-	70 000	-
TOTAL	984 000	334 000	892 000	426 000

Autres informations sur le passif

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	156	156	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		15 025 944	15 025 944	-	-
Personnel et comptes rattachés		11 044 453	11 044 453	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 554 400	5 554 400	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	814 847	814 847	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	49 958 292	49 958 292	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		241 521 772	241 521 772	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		7 689 933	7 689 933	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		791 016	791 016	-	-
TOTAL		332 400 816	332 400 816	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					-

Produits constatés d'avance

Libellé	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<i>Franchise de loyer</i>	791 016		

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	2 452 985
Charges sociales provisionnées	1 103 843
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	12 968 856
RRR à accorder, avoirs à établir	7 645 986
Participation des salariés	3 627 859
Personnel	4 963 609
Sécurité sociale	3 214 655
Autres charges fiscales	49 561 107
Divers	-
TOTAL	85 538 901

Informations relatives aux postes du compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	662 493 447	-	662 493 447
Production vendue :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	-	27 668 708	27 668 708
Chiffre d'affaires net	662 493 447	27 668 708	690 162 154

Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	125 000	
Provision pour risques et charges		70 000
Autres charges diverses	50 566	
TOTAL	175 566	70 000

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 113 220 euros

Parties liées

Un système de cash pooling européen a été mis en place en décembre 2003. En conséquence, l'excédent de trésorerie mis à disposition des entreprises liées a généré des produits financiers à hauteur de 0 €.

Il n'y a pas eu de transactions avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Impôt sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Plus-values à réintégrer	
Autres éléments	
Total	
Allègements de la dette future d'impôt	
Provisions et charges à payer non déductibles	
Autres éléments	
Autres éléments	
PSE	
Contribution sociale de solidarité	344 837
Participation	1 209 286
Total	1 554 123
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

L'allègement de la dette future d'impôt s'élève à 1 554 123€.

Elle peut être ventilée de la manière suivante:

– exploitation : 1 554 123€
 – financier : €
 – exceptionnel : €

Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		656 896
Créances cédées non échues		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements de crédit-bail mobilier	2 494 628	
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Autres engagements donnés	11 078 783	
- Dont provision d'indemnité de départ à la retraite	11 078 783	
TOTAL	13 573 411	656 896

Engagements reçus

La société AMGEN SAS a reçu une garantie autonome à première demande de la banque Deutsche Bank.

Montant maximum de la garantie : 656 896 €

Objet des cautions : « garantie autonome à première demande du Preneur, la société AMGEN, en faveur du bailleur, PROTHIN SAS afin de garantir cette dernière et à due concurrence, le paiement des loyers et des charges locatives dont le preneur pourra lui être redevable suivant les termes de la garantie autonome du 27 novembre 2014 »

Autres engagements reçus

Néant

Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 11 078 783 euros.

Une évaluation actuarielle a été effectuée sur la base des tableaux de mortalité les plus récents. Les calculs ont été réalisés en utilisant :

- la méthode des unités de crédit projetées
- la table de mortalité INSEE TH/TF 2014–2016
- un taux annuel d'actualisation de 0,40%
- un taux de progression des salaires : 3,00% par an
- un taux de turn over d'environ 4,89% par an jusqu'à l'âge de 55 ans
- un âge de départ à la retraite de 65/66 ans pour les cadres et 62/63 ans pour les non cadres.

Les engagements de retraite augmentent de 449 186 € par rapport au 31 décembre 2019.

En vertu de l'article L. 123-13 du Code de commerce, Amgen SAS a pris l'option de ne pas comptabiliser la provision liée aux retraites et avantages similaires pris en faveur des salariés. Les informations y afférentes figurent dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				6 895 286	6 895 286
Cumul exercices antérieurs				2 340 393	2 340 393
Dotations de l'exercice				1 706 807	1 706 807
Amortissements				4 047 201	4 047 201
Cumul exercices antérieurs				14 401 204	14 401 204
Exercice				2 494 628	2 494 628
Redevances payées				16 895 832	16 895 832
A un an au plus				1 259 305	1 259 305
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 235 323	1 235 323
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				2 494 628	2 494 628
Valeur résiduelle				2 848 086	2 848 086
Montant pris en charge dans l'exercice				2 494 628	2 494 628

Le coût d'entrée correspond à la valeur des biens à la date de signature du contrat. Les dotations aux amortissements correspondent aux amortissements qui auraient été comptabilisés pour ces biens s'ils avaient été immobilisés. Les durées d'amortissement retenues sont celles qui auraient été normalement pratiquées en cas d'inscription à l'actif du bilan, en appliquant la méthode par composants

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

AMGEN Inc.
 One Amgen Center Drive – Thousand Oaks
 CA 91320. 1799 – USA

Effectif

Effectif moyen du personnel : 390 personnes dont 29 apprentis (1 contrat de professionnalisation) et 11 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	345	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	30	
Ouvriers		
Total	390	

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

AMGEN S.A.S
Société par actions simplifiée au capital de 307 500 euros
Siège social : 20, quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
377 998 679 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2021

L'an 2021,
le 23 juin,
à 17 heures 30,

Les associés de la société AMGEN S.A.S. (la *Société*) se sont réunis, au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Madame Corinne Buffet Blachier-Poisson préside la séance en sa qualité de Présidente de la société.

Aucun actionnaire n'assume les fonctions de scrutateur.

Monsieur Stéphane Hourdin assume les fonctions de Secrétaire.

La société Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes de la Société convoquée, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent la totalité du capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les délégués du Comité Social et Economique régulièrement convoqués sont présents.

La Présidente dépose les documents suivants, qui vont être soumis à l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés,
- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes et des membres du comité d'entreprise,
- La feuille de présence,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2020,

- Le rapport du Président,

- Le texte des projets de résolutions.

La Présidente fait observer que la présente réunion a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R 225-66 et suivants du Code de commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles R 225-81 et R 225-83 dudit Code ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de la réunion, ainsi que la liste des associés.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité Social et Economique.

A la suite de cette communication, le Comité Social et Economique n'a présenté aucune observation.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus aux Président, Directeur Général et commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Prise d'acte de la nomination du Pharmacien Responsable ;
- Renouvellement des mandats de Pharmaciens Responsables intérimaires ;
- Pouvoirs pour formalités

Personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 11 668 397 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne aux Président, Directeur Général et au commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte du montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code, figurant dans les comptes de la Société au 31 décembre 2020 et s'élevant à la somme de 508 199 euros et approuve le montant de l'impôt correspondant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'assemblée générale approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 11 668 397 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte que les dividendes suivants ont été attribués au cours des trois années précédentes :

Exercice	Montant total des dividendes versés	Montant par action du dividende net
Exercice clos le 31 décembre 2017	14 965 000,00 €	730,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	15 580 000,00 €	760,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	13 120 000,00 €	640,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la nomination de Madame Charlotte Ballu en tant que Directeur Général, Pharmacien Responsable à compter du 17 juin 2021.

Madame Charlotte Ballu aura tous les pouvoirs et attributions résultant de l'application de l'article R. 5113-2 du Code de la Santé Publique, conformément à l'article 16. 1 des statuts de la Société.

Conformément à l'article 16. 3 des statuts de la Société, la rémunération de Madame Charlotte Ballu pour l'exercice desdites fonctions sera fixée par la Présidente. Néanmoins, il est précisé que son contrat de travail en qualité de Directrice des Affaires Réglementaires continuera à s'appliquer dans toutes ses dispositions notamment en ce qui concerne sa rémunération.

Madame Charlotte Ballu aura droit au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

En cas de décès, démission ou révocation de la Présidente, Madame Charlotte Ballu conservera ses fonctions et attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, et constatant que les mandats de Pharmacien Responsable Intérimaire de Madame Sophie Lazard et de Madame Fanny Lacroix arrivent à expiration ce jour, décide de renouveler leurs mandats pour une durée de 1 an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, précise que, pendant la durée de leurs mandats, les pharmaciens responsables intérimaires seront assimilés aux Pharmaciens visés à l'article L. 5124-2 du Code de la Santé Publique et auront, à ce titre, notamment, les attributions dévolues au Pharmacien Responsable par l'article R. 5124-36 du Code de la Santé Publique conformément à l'article R. 5124-23 alinéa 2 dudit Code.

L'assemblée générale décide qu'en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Charlotte Ballu, Directeur Général et Pharmacien Responsable, Madame Sophie Lazard et Madame Fanny Lacroix la remplaceront en leur qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire sur désignation du Pharmacien Responsable ou dans les conditions suivantes :

- Madame Sophie Lazard remplacera Madame Charlotte Ballu si Madame Charlotte Ballu est absente ;
- Madame Fanny Lacroix remplacera Madame Charlotte Ballu si Sophie Lazard est absente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et membres du bureau après lecture.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à la Présidente ou à toute personne qu'il pourrait se substituer à l'effet de prendre toutes décisions nécessaires pour la bonne exécution de cette décision.

La Présidente

Madame Corinne Buffet Blachier-Poisson

DocuSigned by:
Corinne BUFFET BLACHIER-POISSON
4F80419FC70B40D...

Le Secrétaire

Monsieur Stéphane Hourdin

DocuSigned by:
Stéphane Hourdin
343AF0D323E1497...

AMGEN S.A.S
Société par actions simplifiée au capital de 307 500 euros
Siège social : 20, Quai du point du jour, 92100 Boulogne - Billancourt
377 998 679 RCS Nanterre

RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 23 juin 2021

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts en vigueur, je vous ai convoqué en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous demander de statuer sur l'ordre du jour suivant :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus aux Président, Directeur Général et commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Prise d'acte de la nomination du Pharmacien Responsable ;
- Renouvellement des mandats de Pharmaciens Responsables intérimaires ;
- Pouvoirs pour formalités.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux et statutaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Cet exercice clos le 31 décembre 2020 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires d'un montant de 690 162 154 euros contre 681 554 643 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont atteint au total 665 136 066 euros, contre 653 466 911 euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à la somme de 25 849 477 euros, contre 28 814 667 euros l'exercice précédent.

Les charges financières se sont élevées à la somme de 210 880 euros, contre 209 610 euros l'exercice précédent.

Le résultat financier s'est élevé à la somme de -209 340 euros, contre -208 532 euros l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à la somme de 25 640 137 euros, contre 28 606 135 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 11 668 397 euros, contre un bénéfice de 13 059 668 euros l'exercice précédent.

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'épidémie de la COVID-19, déclarée « pandémie mondiale » par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et a eu, et continue d'avoir, un impact sur l'économie mondiale. La campagne de vaccination contre la COVID-19 débutée au mois de janvier 2021, permet d'envisager une amélioration des conditions de marché dans la seconde partie de l'année qui vient.

A noter que cette épidémie, n'a eu que peu d'impact sur le chiffre d'affaires d'Amgen France. Cependant et afin de garantir la rentabilité des filiales de commercialisation, un avenant au contrat de distribution a été signé entre Amgen AEGmbH et Amgen France afin d'obtenir une rentabilité opérationnelle suffisante sur 2020 quel que soit le montant final du chiffre d'affaires et des dépenses.

A moins d'une évolution défavorable de l'épidémie en 2021, il n'est pas prévu de renouveler cet avenant. Les clauses contractuelles antérieures s'appliqueront donc pour l'exercice 2021.

Fin novembre 2019, Amgen a finalisé le rachat du médicament Otezla® auprès de Celgene au niveau mondial. En France, cela s'est traduit par l'acquisition d'un Fonds de Commerce valorisé à 1 077 343,20 euros ainsi qu'au transfert des 48 employés Celgene en charge de cette molécule. Le transfert définitif des droits d'exploitation pharmaceutique a eu lieu en mai 2020. Jusqu'à cette date, Amgen France a perçu une commission d'Amgen AEGmbH correspondant au remboursement des dépenses engagées plus 4% des ventes Otezla®. A partir de mai 2020, Otezla® a intégré le portefeuille de produits Amgen France qui en assure directement la commercialisation.

A noter, que le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 437 000€ sur l'exercice 2020.

Le P.S.E. (Plan de Sauvegarde de l'Emploi), communiqué au C.E. et aux salariés le 12/12/2012 a été soldé en 2020.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'Evolocumab (repatha®) a obtenu son AMM dans le traitement de l'hypercholestérolémie familiale en mai 2015. Mais, dans l'attente d'études d'efficacité complémentaires demandées par le CEPS, ce produit n'était remboursé que dans l'indication HOFH très réduite. Suite à un avis positif du CHMP en date du 23 mars 2020, l'indication a été élargie à la prévention secondaire des risques cardiovasculaires liés à l'hypercholestérolémie.

Amgen a lancé son 3^{ème} biosimilaire en juillet 2020 : Mvasi® biosimilaire de l'Avastin® indiqué dans le traitement du cancer colorectal.

Ces élargissements d'indication et lancement de nouveaux produits ainsi que l'acquisition d'Otezla®, permettront juste de compenser la baisse de chiffre d'affaires et l'érosion des prix des produits matures.

Le chiffre d'affaires ainsi que les dépenses resteront plus ou moins stables ou en légères baisses pendant quelques années en attendant que de nouveaux produits amènent un nouveau cycle de croissance.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une influence sur l'appréciation de celui-ci n'est à reporter.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et de développement se décomposent comme suit dans les comptes clos le 31 décembre 2020 :

- 1 132 746,52 euros au titre des conventions de recherche,
- 3 601 753,15 euros au titre des honoraires cliniques.

RESULTAT - AFFECTATION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 11 668 397 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Je vous rappelle en outre que les dividendes suivants ont été attribués au titre des années précédentes :

Exercice	Montant total des dividendes versés	Montant par action du dividende net
Exercice clos le 31 décembre 2017	14 965 000,00 €	730,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	15 580 000,00 €	760,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	13 120 000,00 €	640,00 €

ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

La Société ne détient aucune filiale.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Je vous demanderai d'approuver les termes du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce.

IDENTITE DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES POSSEDANT PLUS DU VINGTIEME, DU DIXIEME, DU CINQUIEME, DU TIERS, DE LA MOITIE OU DES DEUX TIERS DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA SOCIETE. LES MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE (ART. L.233-13 DU CODE DE COMMERCE)

Depuis le 28 novembre 2008, la société Amgen Worldwilde Holdings BV, ayant son siège social sis Minervum 7061, 4817 ZK Breda, Pays-Bas détient 20 499 actions de la Société et la société Amgen Inc. ayant son siège social sis One Amgen Center Drive, Thousand oaks – CA 91 320 USA détient 1 action sur les 20.500 actions composant le capital social de la Société.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, je vous informe qu'à la clôture de l'exercice, le nombre et le montant des factures reçues non réglées dont le terme est échu se décomposent (en euros), comme suit :

Pour les fournisseurs, la décomposition est la suivante :

	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	+ 91 jours
Nb de factures concernées	60	12	5	6	37
Montant total des fact TTC	206 828€	74 025€	8 384€	46 221€	78 198€
% du montant total des achats TTC	0,038%	0,014%	0,002%	0,009%	0,015%

Pour les clients, la décomposition est la suivante :

	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	+ 91 jours
Nb de factures concernées	3 885	1 946	591	284	1 064

Montant total des fact TTC	20 239 407€	9 337 252€	3 105 877€	1 704 280€	6 091 997€
% du montant total des ventes TTC	2,98%	1,37%	0,46%	0,25%	0,90%

PRISE D'ACTE DE LA NOMINATION DU PHARMACIEN RESPONSABLE

Je vous informe que Madame Charlotte Ballu a été nommée en tant que Directeur Général, Pharmacien Responsable à compter du 17 juin 2021.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU DIRECTEUR GENERAL PHARMACIEN RESPONSABLE ET DE PHARMACIENS RESPONSABLES INTERIMAIRES

Je vous informe que les mandats de Mme Sophie Lazard et de Mme Fanny Lacroix en qualité de Pharmaciens Responsables Intérimaires arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale. Vous êtes invités à renouveler chacune de ces personnes à leurs fonctions pour une durée d'un an.

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes annuels et les résolutions que je sou mets à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, je vous demanderai d'approuver le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code, tel qu'il apparaît dans les comptes de la Société au 31 décembre 2020 et s'élevant à la somme de 508 199 euros ainsi que le montant de l'impôt correspondant.

Votre commissaire aux comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de sa mission.

Je vous demande de bien vouloir adopter les décisions qui vous sont présentées.

DocuSigned by:

 4F80419FC70B40D...
Corinne Buffet Blachier-Poisson
 La Présidente



Amgen S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Amgen S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Amgen S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amgen S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Charlotte Jansen

AMGEN

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Sommaire

1 *Comptes annuels*

- 1.1 Bilan actif
- 1.2 Bilan passif
- 1.3 Compte de résultat
- 1.4 Annexe aux comptes annuels

Comptes annuels

Bilan actif

N° SIRET : 37799867900056

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	26 709	26 709		
		Fonds commercial (1)	1 077 343	437 000	640 343	1 077 343
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	1 104 052	463 709	640 343	1 077 343	
	Immobilisations corporelles	Terrains	1 074 582	677 877	396 705	518 768
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		2 618 622	1 960 383	658 238	801 010	
Autres immobilisations corporelles		21 433		21 433	27 554	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	3 714 638	2 638 260	1 076 377	1 347 333		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	201 375		201 375	201 375		
TOTAL	201 375		201 375	201 375		
Total de l'actif immobilisé		5 020 066	3 101 970	1 918 095	2 626 051	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	122 053 227	-53 107	122 106 334	123 026 170	
	TOTAL	122 053 227	-53 107	122 106 334	123 026 170	
	Avances et acomptes versés sur commandes	815 942		815 942	2 161 317	
Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	152 302 392		152 302 392	134 682 733	
	Autres créances	67 455 521		67 455 521	108 686 205	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	219 757 913		219 757 913	245 530 255		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie	39 476		39 476	45 460	
Disponibilités						
TOTAL	39 476		39 476	45 460		
Charges constatées d'avance		229 388		229 388	1 052 029	
Total de l'actif circulant		342 895 947	-53 107	342 949 054	369 653 916	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		347 916 013	3 048 863	344 867 150	372 279 968	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 307 500)	307 500	307 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	30 750	30 750	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées	5 020	5 020	
	Autres réserves	502	502	
	Report à nouveau	28 162	88 494	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	11 668 397	13 059 668		
Situation nette avant répartition	12 040 333	13 491 935		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	12 040 333	13 491 935	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques	426 000	914 000	
	Provisions pour charges		70 000	
	Total	426 000	984 000	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	156	14 406	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	241 521 772	269 593 737	
		Total	241 521 929	269 608 143
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 025 944	12 499 342	
	Dettes fiscales et sociales	67 371 993	71 084 687	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 689 933	3 575 961		
Instrument de trésorerie				
	Total	90 087 871	87 159 990	
Produits constatés d'avance	791 016	1 035 897		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	332 400 816	357 804 032	
Écarts de conversion passif				
	TOTAL DU PASSIF	344 867 150	372 279 968	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an				
à moins d'un an				
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	332 400 816	357 804 032		
(3) dont emprunts participatifs	156	14 406		

AMGEN

Compte de résultat

Périodes	01/01/2019	31/12/2019	Durées	12 mois
	01/01/2020	31/12/2020		12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	662 493 446		662 493 446	652 239 366
	Production vendue : - Biens				
	- Services		27 668 707	27 668 707	29 315 276
	Chiffre d'affaires net	662 493 446	27 668 707	690 162 154	681 554 643
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			822 000	685 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 389	41 935
	Autres produits				
Total				690 985 544	682 281 578
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			508 983 756	522 886 959
	Variation de stocks			1 057 232	-18 816 109
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			43 372 004	43 727 511
	Impôts, taxes et versements assimilés			54 166 687	53 539 247
	Salaires et traitements			33 896 081	30 041 204
	Charges sociales			22 284 281	20 337 534
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations amortissements			368 993	449 864
	• sur actif circulant provisions			437 000	
• pour risques et charges			334 000	892 000	
Autres charges			236 028	408 698	
Total				665 136 066	653 466 911
Résultat d'exploitation A				25 849 477	28 814 667
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			1 540	1 077
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				1 540	1 077
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			210 880	209 610
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				210 880	209 610
Résultat financier D				-209 340	-208 532
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				25 640 137	28 606 135

AMGEN

Compte de résultat

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge	70 000	421 250
	Total	70 000	421 250
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	175 565	177 745
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		16 706
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	175 565	194 452
Résultat exceptionnel		F	
		-105 565	226 798
Participation des salariés aux résultats	G	3 627 858	3 240 978
Impôt sur les bénéfices	H	10 238 315	12 532 286
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		11 668 397	13 059 668
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	1 731 338	1 549 542
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Annexe aux comptes annuels

Désignation de la société : AMGEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 344 867 150 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 668 397 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'épidémie de COVID a été déclarée « pandémie mondiale » par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et a eu, et continue d'avoir, un impact sur l'économie mondiale. La campagne de vaccination contre la COVID 19 annoncée pour 1er semestre 2021 permet d'envisager une amélioration des conditions de marché dans la seconde partie de l'année qui vient.

A noter que cette épidémie, n'a eu que peu d'impact sur le chiffre d'affaires d'Amgen France. Cependant, afin de garantir la rentabilité des filiales de commercialisation, un avenant au contrat de distribution a été signé entre Amgen AEGmbH et Amgen France afin d'obtenir une rentabilité opérationnelle suffisante sur 2020 quel que soit le montant final du chiffre d'affaires et des dépenses. A moins d'une évolution défavorable de l'épidémie en 2021, il n'est pas prévu de renouveler cet avenant. Les clauses contractuelles antérieures s'appliqueront donc pour l'exercice 2021.

Fin novembre 2019, Amgen a finalisé le rachat du médicament Otezla® auprès de Celgene au niveau mondial. En France, cela s'est traduit par l'acquisition d'un Fonds de Commerce valorisé à 1 077 343,20€ ainsi qu'au transfert des 48 employés Celgene en charge de cette molécule. Le transfert définitif des droits d'exploitation pharmaceutique a eu lieu en mai 2020. Jusqu'à cette date, Amgen France a perçu une commission d'Amgen AEGmbH correspondant au remboursement des dépenses engagées plus 4% des ventes Otezla®. A partir de mai 2020, Otezla® a intégré le portefeuille de produits Amgen France qui en assure directement la commercialisation.

A noter, que le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 437 000€ sur l'exercice 2020.

Le P.S.E. (Plan de Sauvegarde de l'Emploi), communiqué au C.E. et aux salariés le 12/12/2012 a été soldé en 2020.

Principes, règles et méthodes comptables

Changement de règles et méthodes comptables

Par rapport à l'exercice précédent, la société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Annexe aux comptes annuels

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Logiciels : 1 an
- * Installations générales : 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Mobilier de bureau : 10 ans

Fonds de commerce :

Le rachat au niveau mondial du médicament Otezla® s'est traduit en France en 2019 par l'acquisition d'un fonds de commerce valorisé à 1 077 343€.

La société Amgen SAS apprécie chaque année s'il existe des facteurs de perte de valeur. En cas de perte de valeur jugée durable, une dépréciation est constituée pour la différence entre la valeur nette comptable du fonds et sa valeur d'utilité.

Suite à la réalisation d'un impairement test, le fonds de commerce a été déprécié à hauteur de 437 000€ sur l'exercice 2020.

Opérations en devises :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Stocks et en-cours

Annexe aux comptes annuels

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition. Il est rappelé ici qu'Amgen SAS ne porte pas le risque d'obsolescence des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Il est rappelé ici qu'Amgen SAS ne porte pas le risque de non-recouvrement des créances clients.

Provisions

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités et dont l'échéance et le montant sont incertains. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise AMGEN, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Annexe aux comptes annuels

État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	1 104 053	-	-	1 104 053
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	1 074 583	-	-	1 074 583
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 514 464	104 159	-	2 618 622
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	27 555	85 033	91 155	21 433
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		3 616 601	189 192	91 155	3 714 638
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	201 375	-	-	201 375
TOTAL IV		201 375	-	-	201 375
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		4 922 029	189 192	91 155	5 020 066

Annexe aux comptes annuels

Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	26 710	-	-	26 710	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	555 814	122 063	-	677 877
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 713 454	246 930	-	1 960 383
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	2 269 268	368 993	-	2 638 261	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	2 295 977	368 993	-	2 664 970	

Autres informations sur l'actif

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	201 375	-	201 375	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	152 302 392	152 302 392	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		138 032	138 032	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 953 933	1 953 933	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 602 535	2 602 535	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		62 623 376	62 623 376	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		137 643	137 643	-
Charges constatées d'avance		229 388	229 388	-	
TOTAL		220 188 676	219 984 301	201 375	
Prêts Accordés en cours d'exercice			-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-		

Annexe aux comptes annuels

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dépenses de promotion	229 388		

Annexe aux comptes annuels

Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	5 889
Divers	-
TOTAL	5 889

Annexe aux comptes annuels

Passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital d'un montant de 307 500 euros décomposé en 20 500 titres d'une valeur nominale de 15 euros

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	20 500	15
Mouvements :	0	0
Position fin de l'exercice	20 500	15

Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	307 500	-	-	307 500
Réserves, primes et écarts	36 273	-	-	36 273
Report à nouveau	88 494	-	60 331	28 163
Résultat	13 059 669	11 668 398	13 059 669	11 668 398
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autre	-	-	-	-
TOTAL	13 491 935	11 668 398	13 120 000	12 040 333

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 13 120 000 Euros.

Annexe aux comptes annuels

Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	<i>Provisions à la fin de l'exercice</i>
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	914 000	334 000	822 000	426 000
Provisions pour charges	70 000	-	70 000	-
TOTAL	984 000	334 000	892 000	426 000

Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	914 000	334 000	822 000	426 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	70 000	-	70 000	-
TOTAL	984 000	334 000	892 000	426 000

Autres informations sur le passif

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	156	156	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		15 025 944	15 025 944	-	-
Personnel et comptes rattachés		11 044 453	11 044 453	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 554 400	5 554 400	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	814 847	814 847	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	49 958 292	49 958 292	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		241 521 772	241 521 772	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		7 689 933	7 689 933	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		791 016	791 016	-	-
TOTAL		332 400 816	332 400 816	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					-

Annexe aux comptes annuels

Produits constatés d'avance

Libellé	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<i>Franchise de loyer</i>	791 016		

Annexe aux comptes annuels

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	2 452 985
Charges sociales provisionnées	1 103 843
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	12 968 856
RRR à accorder, avoirs à établir	7 645 986
Participation des salariés	3 627 859
Personnel	4 963 609
Sécurité sociale	3 214 655
Autres charges fiscales	49 561 107
Divers	-
TOTAL	85 538 901

Informations relatives aux postes du compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	662 493 447	-	662 493 447
Production vendue :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	-	27 668 708	27 668 708
Chiffre d'affaires net	662 493 447	27 668 708	690 162 154

Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	125 000	
Provision pour risques et charges		70 000
Autres charges diverses	50 566	
TOTAL	175 566	70 000

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 113 220 euros

Parties liées

Un système de cash pooling européen a été mis en place en décembre 2003. En conséquence, l'excédent de trésorerie mis à disposition des entreprises liées a généré des produits financiers à hauteur de 0 €.

Annexe aux comptes annuels

Il n'y a pas eu de transactions avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Impôt sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Plus-values à réintégrer	
Autres éléments	
Total	
Allègements de la dette future d'impôt	
Provisions et charges à payer non déductibles	
Autres éléments	
Autres éléments	
PSE	
Contribution sociale de solidarité	344 837
Participation	1 209 286
Total	1 554 123
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

L'allègement de la dette future d'impôt s'élève à 1 554 123€.

Elle peut être ventilée de la manière suivante:

- exploitation : 1 554 123€
- financier : €
- exceptionnel : €

Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		656 896
Créances cédées non échues		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements de crédit-bail mobilier	2 494 628	
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Autres engagements donnés	11 078 783	
- Dont provision d'indemnité de départ à la retraite	11 078 783	
TOTAL	13 573 411	656 896

Engagements reçus

La société AMGEN SAS a reçu une garantie autonome à première demande de la banque Deutsche Bank.

Montant maximum de la garantie : 656 896 €

Objet des cautions : « garantie autonome à première demande du Preneur, la société AMGEN, en faveur du bailleur, PROTHIN SAS afin de garantir cette dernière et à due concurrence, le paiement des loyers et des charges locatives dont le preneur pourra lui être redevable suivant les termes de la garantie autonome du 27 novembre 2014 »

Autres engagements reçus

Néant

Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 11 078 783 euros.

Une évaluation actuarielle a été effectuée sur la base des tableaux de mortalité les plus récents. Les calculs ont été réalisés en utilisant :

- la méthode des unités de crédit projetées
- la table de mortalité INSEE TH/TF 2014–2016
- un taux annuel d'actualisation de 0,40%
- un taux de progression des salaires : 3,00% par an
- un taux de turn over d'environ 4,89% par an jusqu'à l'âge de 55 ans
- un âge de départ à la retraite de 65/66 ans pour les cadres et 62/63 ans pour les non cadres.

Les engagements de retraite augmentent de 449 186 € par rapport au 31 décembre 2019.

En vertu de l'article L. 123-13 du Code de commerce, Amgen SAS a pris l'option de ne pas comptabiliser la provision liée aux retraites et avantages similaires pris en faveur des salariés. Les informations y afférentes figurent dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				6 895 286	6 895 286
Cumul exercices antérieurs				2 340 393	2 340 393
Dotations de l'exercice				1 706 807	1 706 807
Amortissements				4 047 201	4 047 201
Cumul exercices antérieurs				14 401 204	14 401 204
Exercice				2 494 628	2 494 628
Redevances payées				16 895 832	16 895 832
A un an au plus				1 259 305	1 259 305
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 235 323	1 235 323
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				2 494 628	2 494 628
Valeur résiduelle				2 848 086	2 848 086
Montant pris en charge dans l'exercice				2 494 628	2 494 628

Le coût d'entrée correspond à la valeur des biens à la date de signature du contrat. Les dotations aux amortissements correspondent aux amortissements qui auraient été comptabilisés pour ces biens s'ils avaient été immobilisés. Les durées d'amortissement retenues sont celles qui auraient été normalement pratiquées en cas d'inscription à l'actif du bilan, en appliquant la méthode par composants

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

AMGEN Inc.

One Amgen Center Drive – Thousand Oaks

CA 91320. 1799 – USA

Annexe aux comptes annuels

Effectif

Effectif moyen du personnel : 390 personnes dont 29 apprentis (1 contrat de professionnalisation) et 11 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	345	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	30	
Ouvriers		
Total	390	

Evénements postérieurs à la clôture

Néant